



Vue du Morvan de la tour radar d'Arleuf

# La Tour du Haut-Folin : de la passion à la réflexion...

112

**L**e projet de tour du Haut-Folin déchaîne depuis début 2016 des débats passionnés voire passionnels. Ils sont bien naturels tant la représentation que l'on se fait d'un tel équipement au modeste sommet de notre vieux massif du Bois du Roi, est dérangeante. Nous n'avons pas cherché à avoir connaissance des formulations les plus outrancières qui renforceraient des sentiments d'exclusion que traduisent les récentes consultations électorales, si éloignées de la belle et tourmentée histoire de notre région.

Notre comité de rédaction n'échappe heureusement pas au débat. Des expressions fortes, avec des envolées lyriques, poétiques, de vrais coups de gueule. Nous adorons !!! Ils traduisent cet attachement indéfectible à notre terre, notre atavisme gaulois mâtiné de toutes les invasions qu'elle a subies et des enrichissantes assimilations qui s'en suivirent. Combien de traces en restent encore présentes dans nos villages et hameaux, aux détours de chemins semblant mener nulle part.

La nature en Morvan est particulière et notre relation à elle a été fort bien exprimée en 1832 par Louis Antoine Alloury<sup>[1]</sup>. Ce jeune avocat, rédacteur au journal des Débats a écrit, en hommage à son mentor Dupin l'Ainé, une belle page sur le Morvan dans *la Petite Ville*, journal de citoyens éclairés de Moulins-Engilbert : « *la nature, dans le Morvan, n'a rien de grandiose, de solennel, de gi-*

*gantesque ; mais elle est singulièrement pittoresque dans sa rustique et mâle originalité ; elle ne s'étend point à perte de vue ; elle n'a point pour spectacle et pour frontière l'immense océan ou le cours imposant de la Loire ; elle ne menace point le ciel comme les pics ambitieux des Alpes ; son horizon, son caractère est plus modeste ; elle aime la mesure et les proportions humaines ; c'est une nature à taille d'homme, à la taille de nos Morvandeaux, qui ne dépassent point dans son essor la hauteur du châtaigner ou du bouleau de ses montagnes... ».* Mais comme l'auteur, qui fut un des grands supporters de Ferdinand de Lesseps pour la construction du Canal de Suez et membre du conseil d'administration de sa Compagnie gestionnaire, nous ne saurions rester que des contemplatifs. Nous devons renforcer et promouvoir des activités viables, pérennes, respectueuses de notre environnement, mettant en valeur à la fois nos ressources naturelles et les capacités de création des femmes et des hommes du Morvan qu'ils soient de souche ou s'y étant installés par séduction.

Avant tous les questionnements que nous pose ce projet de tour, il convient de veiller à ce que notre territoire ne rende pas les activités incompatibles entre elles.

## Préserver la qualité des milieux naturels : un préalable

L'agriculture est encore la principale activité productive. Elle souffre, comme partout, de la confrontation concurrentielle qu'a imposé la fin de ses protections de marchés (qui les a voulues ?). Mais contrairement à d'autres régions, elle a peut-être de meilleures capacités

[1] Cité par Jacqueline Bernard dans le bel ouvrage *des Morvandiaux de l'ombre à la lumière*, (T1-autoédition 2009).

de résistance du fait de ses systèmes de production semi-extensifs et d'une moindre dépendance aux financements extérieurs. Elle s'adapte en agrandissant la dimension des fermes et en délaissant les herbages les moins productifs ou les plus éloignés et par la diversification de ses ateliers. Si l'on n'y prend garde, ces terres délaissées sont et seront, de plus en plus, une entrave à des activités de pleine nature.

Il pourrait sembler outrancier d'affirmer que le secteur forestier en Morvan relève d'une économie de type colonial. Et pourtant..., à l'analyse, sur un **plan strictement économique**, quelle part de la **valeur finale** des quelques 700 000 m<sup>3</sup> annuels de bois sortis de ses forêts lui reviennent ? Regardons les choses simplement car comme quand le vin est tiré, il faut bien le boire, quand le tronc du sapin commence à gémir, il faut bien le couper !

Contrairement à l'époque du flottage du bois (pas forcément enviable), la plus grande proportion des terres boisées relève de propriétaires extérieurs. La multitude de micro-propriétés, autrefois paysannes, sont chaque jour un peu plus détenues par des héritiers hors Morvan qui les délaissent et quand ils savent où sont les parcelles, cherchent à en tirer un cash immédiat en vendant les arbres. Seuls de plus grands propriétaires gestionnaires, souvent parisiens et châtelains, la valorisent par des plans de gestion. Mais le Morvan en capte-il les recettes ? L'ONF gère les propriétés domaniales sous pression de gains de productivité et de diversification de ses missions qui l'éloigne du terrain sylvicole. Des communes propriétaires de bois et une association tentent une gestion raisonnée et diversifiée de la ressource, avec un impact d'exemplarité.

Face à des charges d'investissement et d'exploitation élevées pour les petites entreprises, les coupes, le débarquement et le transport des bois par grumiers s'effectuent à flux tendus avec bien peu d'égard par rapport aux conditions de sécurité, au respect des milieux et du revêtement des chemins communaux dont le contribuable local va payer l'entretien.

Le sciage est effectué pour 10% de la ressource par une dizaine d'entreprises, sinon par des entreprises de la grande région qui souffrent d'une concurrence folle sur le prix de la matière bois d'importateurs allemands, nordiques et surtout chinois. Ces pays renvoient aux grandes enseignes de nos zones commerciales périurbaines les bois d'ameublement, de construction et les produits finis dont depuis peu des tonneaux !!! Il est bien loin le temps où la France et la région disposaient de beaux fleurons dans l'industrie de la menuiserie et de l'ameublement. Mais si vous voulez la qualité achetez *encore le made in France*, cherchez-le bien, il s'en trouve encore localement<sup>[2]</sup>.

*A « parte » détente du lecteur, un peu de Morvanditude en clin d'œil à Aimé Césaire.*

Notre copain Jeannot, l'Jeannot, au café de Saint-Léger, tournant sa casquette sur sa tête, commence à s'énerver, je le sens :

*« Dis donc beuz'niau de Glaude là vou qu'a iot ma TOUR dans têt çai ? »*

Choquant nos verres, de lui répondre : *« t'inquiète pas mon beurdin d'Jeannot, j'y vins car tout est lié, j'va t'expliquer. Teu crouai t'y qu' les touristes vindront nos vouère, si peuvent plus se balader, faire du VTT, champignonner, pêcher et pis la p'tite cueillette avé ta Gueurite sur la mousse ? »*

Nous attirons plus sérieusement l'attention de nos décideurs sur le fait que le délaissement de certaines parcelles agricoles, l'exploitation anarchique de la forêt et la circulation des grumiers sur des routes inadaptées finiront peu à peu par faire fuir les touristes et toutes les tours du monde n'y pourront rien... Les massifs de l'Est, ne se contentant plus de chartes qui n'engagent que ceux qui y croient, prennent des dispositions pour réguler certaines pratiques dans le milieu forestier.

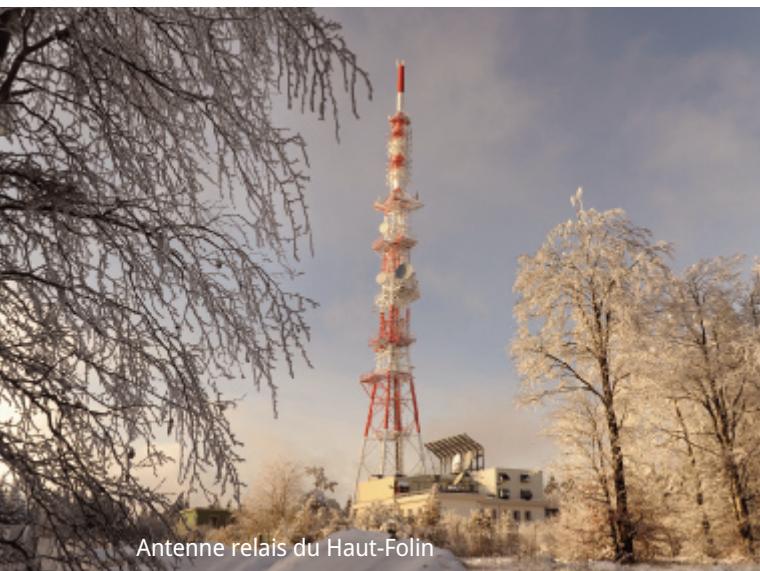
### La Tour du Folin : opportunité ou attrape-nigauds

Bien grave question en réalité sur laquelle, il faut savoir accepter toutes les réponses dès lors qu'elles respectent les sensibilités intimes des personnes.

Répondre NON, par principe, sur des seuls sentiments de rejet de cette idée, c'est trop facile mais répondre NON avec des arguments de bonne foi, étayés, c'est respectable et des avis devront être donnés face à ces



[2] Cf site du Parc régional du Morvan / page territoire ruraux / rubrique artisans du Bois Morvan.



Antenne relais du Haut-Folin

arguments. Répondre OUI par principe et au seul goût du risque et de mirages est irresponsable. Seul un OUI qui se fonde sur des dossiers sérieux, confrontés aux réalités, aux possibilités du promoteur et des collectivités publiques doit mériter l'adhésion des habitants.

### 1 - Sa localisation

D'abord posons-nous, sans à priori, la question du choix du site, quitte à mettre le bazar dans le landerneau des politiques.

Nous avons bien compris que le projet du Folin est le Plus Petit Commun Diviseur au niveau des responsables du Parc. Oui ! Mais cela ne répond pas à la question. Il ne faudrait pas que ce PPCD fondé sur un pacte autour du sommet de la Bourgogne, ne se transformât en Plus Grand Commun Diviseur des populations locales pour un site qui ne serait peut-être pas le plus approprié car au milieu de nulle part, d'accès difficile et sans attrait particulier. Il nous semble que trois sites alternatifs mériteraient d'être étudiés. Pour optimiser les chances de réussite, faisons confiance à EAK (Erlebnis Akademie AG) qui saura bien choisir l'implantation là où son espérance de gains est la plus forte et donc optimiser les conditions de réussite du projet. Voilà les autres sites soumis à la sagacité des décideurs.

**Le massif d'Uchon ou Dettéy** : *avantages* : vues sur la plaine de l'Arroux, de la Saône et avec au loin les volcans d'Auvergne, la Montagne Bourbonnaise, les Monts du Beaujolais, les Alpes. Les populations du bassin minier et du Creusot, la région Lyonnaise à une portée de la gare TGV. *Inconvénients* : le cachet du site et son accès routier.

**Maconge en Côte d'Or** : le « *toit du monde celtique, maître des trois versants, centre sacré du triangle des eaux.* » cher à la Gazette, le pape des escargots d'Henri Vincenot, qui : « *se débrayait et se tournant successivement vers les trois points qu'il connaissait, il pissait trois fois en disant : Une goutte pour la Manche, une goutte pour l'Atlantique, une goutte pour la Méditerranée* <sup>[3]</sup>. »

[3] Henri Vincenot, *Le Pape des Escargots*, Ed. Denoël, 1979 (p.118).

*Avantages* : Près de Dijon et de l'A6, à proximité du chemin Bibracte-Alesia, belles vues sur la vallée de la Saône, Monts du Jura. *Inconvénients* en plus du coup de sabot au c... de Vincenot : faible altitude, peu boisé, assez loin du versant oriental du Morvan ?

**Au-dessus de Chastellux** : *Intérêts* : liaison Région Parisienne, très belles vues sur la vallée de l'Yonne et la Cure, clin d'œil à Vézelay et Avallon, moutonnements du Morvan central. *Inconvénients* : accessibilité.

S'il n'était pas possible de revenir sur le choix car le dossier serait trop engagé par le Parc, **nous prendrons acte** ! Mais le type de questionnement et de méthodes d'expertise de montage du projet est dans la démarche identique, ce sont seulement les problématiques qui changent. Et pour semer un peu plus la zizanie, faisons justement remarquer que si le Parc du Morvan a une totale légitimité pour porter un tel projet, ce sont les conseils régionaux et non départementaux qui sont désignés *collectivités chefs de file* pour le tourisme dans la loi NOTRE.

Conservons toutefois pour la tour du Folin l'avantage d'être seule sur la ligne de départ et poursuivons l'analyse point par point.

### 2 - Les paramètres à prendre en compte pour ce projet touristique

Une étude plus fouillée a été rédigée. Sans rentrer dans ces détails, notons que les paramètres sont nombreux et de deux niveaux :

- Ceux dont le Morvan n'a pas la maîtrise : le climat bien sûr, sa zone de chalandise et sa position par rapport aux axes de déplacements des vacanciers (si 200 000 visites par an sont nécessaires pour assurer son succès, il faudra bien les trouver quelque part), la qualité des voies de communication conduisant vers le Morvan...

- D'autres facteurs sont liés à la situation actuelle du Morvan par rapport au projet de tour panoramique : ses capacités d'hébergement, de restauration, les possibilités de satisfaire les besoins et services courants dans la vie quotidienne. Il faudra pouvoir en cas de mauvais temps donner aux visiteurs des solutions de repli comme le musée de Bibracte, la visite d'Autun, ou des activités mises en place par les associations locales....

Un point essentiel sera à examiner : le flot de visiteurs attendus ne devra pas **perturber les activités de pleine nature** qui sont si appréciées en Morvan et lui donnent son image actuelle. Il serait bien dommage de perdre cette clientèle fidèle mais pourquoi ne pas chercher à en conquérir de nouvelles en sachant promouvoir notre territoire lors des visites et tout ce que permet la profusion de nos verts espaces et de nos grands lacs. Nous avons aussi beaucoup de centres d'intérêt avec notre patrimoine local et plein de fêtes de pays appréciées.

Un autre point crucial réside dans l'examen de la capacité de toutes les infrastructures et réseaux publics à répondre aux besoins des usagers visiteurs : routes